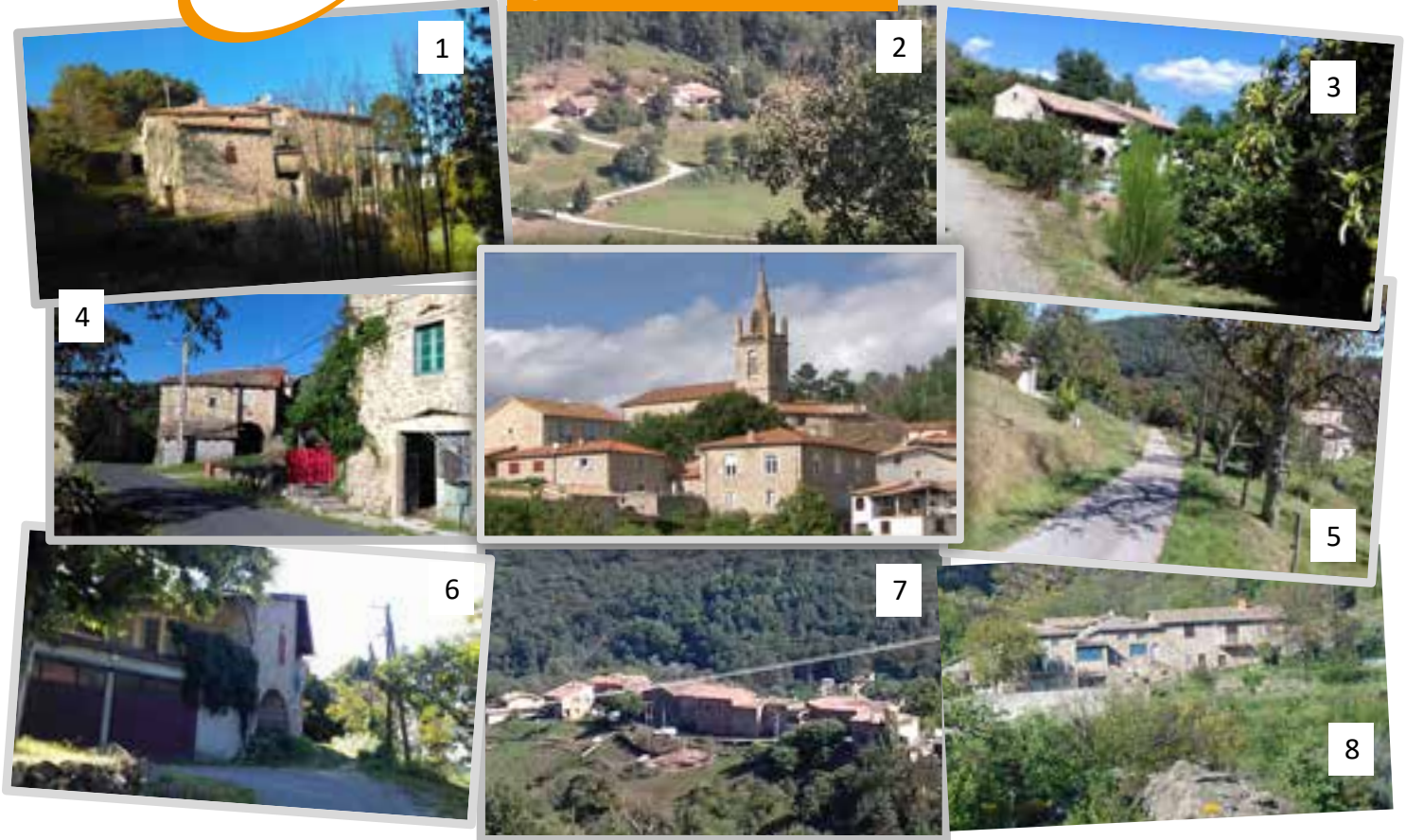




Le P'tit Journal

Oct. 2021 n°30

Saint-Andéol-de-Vals



Reconnaissez-vous ces hameaux et lieux-dits ? Réponse en dernière page du journal.

Édito

Il est l'heure de nous retrouver pour un petit point info sur la vie communale.

Pour commencer, cet été, la Covid nous a laissé un peu de répit ce qui nous a permis de profiter de notre très sympathique fête du mois de juillet. Ce fut un moment de convivialité qui nous avait manqué à tous. A cette occasion, nous avons fait le choix de tirer les feux d'artifices depuis la cour de l'école, ce qui a permis de sublimer le spectacle qui a remporté, je le crois, un franc succès!

Puis ce fut le temps de la rentrée. Cette année, elle a été un peu chamboulée. Premièrement car nous n'avons pas pu, comme à notre habitude, accueillir élèves et parents autour d'un café d'accueil offert par l'amicale laïque.

Et oui! le virus est toujours là et bien là! En effet, plus tard nous avons été contraints de fermer la classe des grands les 9 et 10 septembre car un cas positif s'y est invité.

La Covid n'est malheureusement pas qu'un mauvais souvenir, elle sévit encore même dans nos campagnes.

Malgré cela, nous allons continuer la visite des hameaux. Notre rendez-vous, plusieurs fois reporté à la Serrette, a pu enfin être honoré. Nous en avons programmé 3 autres d'ici la fin de l'année.

Les différentes commissions ont pu elles aussi débiter leurs activités. Vous avez été nombreux à y participer et c'est toujours un plaisir pour nous de vous rencontrer et de faire vivre ensemble nos projets. Si vous êtes intéressés, il est toujours possible de participer à ces réunions, vous y serez les bienvenus.

Il s'en passe des choses dans notre commune alors je laisse la place à l'info et vous souhaite bonne lecture de ce p'tit journal n°30.

David Marijon



Atelier Mémoire

Atelier Mémoire

Le pôle Séniors d'Aubenas a proposé à la commune de Saint Andéol de Vals d'accueillir un ATELIER MEMOIRE tous les 15 jours (hors vacances scolaires), le jeudi après-midi de 14h30 à 16h30, dès le 21 Octobre 2021 à la Salle des associations.

L'inscription se fera en mairie au 04 75 37 50 05 (limité à 15 personnes).

MUTUALP

La mutuelle Santé Communale et Résidents E.H.P.A.D

Permanence Salle Polyvalente de Saint Andéol de Vals, le mardi 19 octobre 2021 après-midi. Prendre Rendez-vous auprès du conseiller Gilles FALCONNET au 06 16 24 92 28.



Les associations

La Chorale

■ Repas Cassoulet

Le repas cassoulet aura lieu le dimanche 7 novembre 2021 à midi à la salle polyvalente. La réservation est obligatoire au comptoir du Sandron.

Pour participer à ce repas, le pass sanitaire sera exigé (vaccination 2 doses, test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h ou certificat de guérison de plus de 11 jours).

Amicale laïque

Un nouveau bureau a été élu pour prendre la relève avec enthousiasme et motivation. L'équipe assurera des activités diverses afin de récolter des fonds pour, entre-autre, préparer le prochain voyage scolaire.

S.A.V.A.

Comme toutes les associations, S.A.V.A a dû suspendre ses animations pendant la crise sanitaire. Depuis début septembre, toutes les activités ont repris, avec cependant la contrainte des mesures de prévention et de pass-sanitaire.

Le lundi, de 19 heures à 20 heures, les cours de gymnastique ont repris sous la férule (indulgente) de Yannick POUZET à la salle polyvalente.

Le jeudi, les joueurs de cartes se rassemblent à la salle des associations à partir de 20 h 15.

Selon un calendrier affiché au commerce du Sandron et sur les divers panneaux, de belles randonnées sont programmées dans notre région.

Pour tout renseignement, contactez Paul BERNARD aux heures des repas, au 04 75 37 56 21

L'école

Quelle rentrée !

En ce mois de septembre 2021, les enfants ont à nouveau poussé le portail de l'école pour se retrouver, joyeux et motivés, dans les deux classes de l'école. Cette année, ils sont 35 en tout, dont 18 dans la classe de Mme Christelle Meyer (PS/MS/GS/CP) et 17 dans la classe de Mme Natalia Marie, directrice et enseignante de la classe des CE1/CE2/CM1/CM2. Le personnel communal reste stable avec Mme Isabelle Jégousse pour l'aide dans la classe des petits et la cantine, Mme Marie-Pierre Pellet pour l'aide en classe et la garderie du soir et Mme Evelyne Taillandier pour la cantine et l'entretien de l'école.



Malgré quelques soubresauts liés au covid, l'année s'annonce encore riche en apprentissages et projets. Pour les promeneurs dans le centre du village cet été, vous avez peut-être remarqué des maisonnettes installées ici ou là pour accueillir les habitants miniatures de la nature. Le village résonnera encore des bruits des enfants traversant les rues pour se rendre sur leur terrain de pré-



liers et quelques habitants avaient aussi écrit des poèmes sur le village qui ont été exposés un peu partout. Les panneaux partiront à l'automne dans les hameaux.

A toutes et à tous nous souhaitons donc de profiter pleinement de chaque moment de classe et de grandir et apprendre sereinement pour cette nouvelle année scolaire!

dilection (en direction de Boissignol). Ils travailleront sur leurs œuvres d'arts naturelles et cabanes, le mardi. Au programme également des sorties au musée de Vogüe autour de l'art aborigène. Les éco-

Travaux à l'école

(Voir les numéros 28 et 29 du P'tit Journal)

Suite à l'apparition de fissures sur le mur de soutènement de la cour de récréation de l'école, nous avons sollicité un expert en construction et spécialiste dans les recours en décennale, afin de faire valoir nos droits dans le cadre de cette garantie. Son constat et sa conclusion ont été les suivants:

Suivant l'article 1792 du code civil, nous n'avons pas d'impropriétés à destination de l'ouvrage et pas de mise en péril de celui-ci. Tout recours en responsabilité civile décennale n'est pas justifié.

Malheureusement suite à son expertise sur site du 16 avril 2021, nous n'avons toujours pas reçu de rapport officiel et la question « la solidité du mur, en cet état, est-elle suffisamment pérenne pour nous affranchir de tout risque d'écroulement », restait en suspens.

Dans ces conditions, nous avons décidé de faire appel à un second expert, choisi délibérément hors département, afin d'obtenir une réponse définitive à cette question. Celui-ci a organisé une réunion le 29 juillet 2021, à laquelle furent conviés:

- L'architecte maître d'œuvre des travaux de l'époque
- La société B.E.T.E. BAT qui a dimensionné l'ouvrage
- La société Qualiconsult, chargée de la conformité de la réalisation des travaux
- ETHI spécialiste en ingénierie bâtiments
- Le maire de l'époque
- Axelliance assureur de l'entreprise de gros œuvre de l'époque

Seuls les sociétés B.E.T.E. BAT et Qualiconsult ont participé à cette réunion en mairie.

Déroulé de la réunion:

- La société B.E.T.E. BAT nous a fourni des plans de dimensionnement de ce mur, documents qui n'étaient pas en possession de la mairie dans leur totalité. Ils font apparaître que cette société avait proposé 2 versions possibles de construction de ce mur.

Sur site:

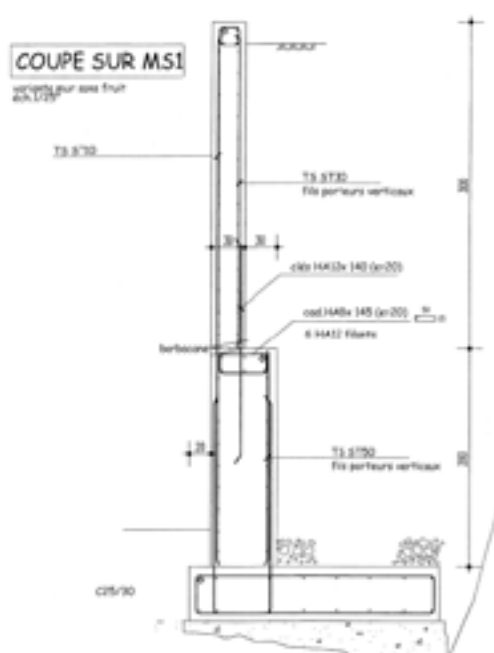
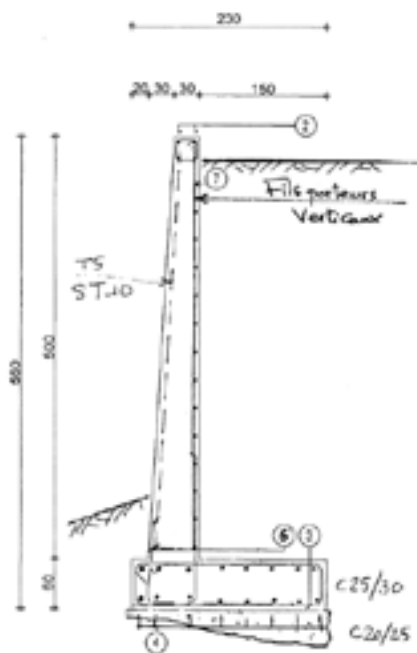
- confirmation que la position des fissures correspond aux joints de dilatation prévus au plan
- absence d'éléments qui auraient dû cacher ces joints de dilatation.

Relevé de décisions:

- Pose de 3 témoins permettant de quantifier les variations de largeur des fissures. Vérification mensuelle à réaliser sur 1 an, par la mairie (en cours).
- Vérification par perçage de l'épaisseur du mur à sa base. Réalisé le 10 septembre 2021, épaisseur supérieur à 30 cm.

Conclusions:

- Selon les participants à cette réunion, l'état du mur ne présente aucun risque d'écroulement à long terme.
- Les sociétés présentes se sont engagées sur cette conclusion en signant le rapport manuscrit rédigé en séance, par l'expert.



Les commissions

Les commissions ont commencé ! Et sont ouvertes à tous.

Mais d'ailleurs, qu'est-ce que c'est une commission ?

C'est un groupe de personnes composé d'élus et d'habitants qui choisissent de s'investir autour d'un thème ou d'un projet pour le village. L'objectif d'une commission est d'élaborer des propositions à faire remonter au conseil municipal en impliquant toutes les personnes volontaires et désireuses de se faire entendre dans la dynamique de la commune.

Après la crise sanitaire qui a retardé le lancement de ces commissions, nous sommes bien déterminés à les mettre en place et à les faire vivre. Les premières réunions des commissions ouvertes aux habitants ont eu lieu et ont réuni plusieurs personnes déjà. Les prochaines dates seront communiquées dans le P'tit Journal (voir plus bas), sur Panneau pocket, le site de la mairie, des affichettes et bien sûr via la bouche-à-oreille.

Les comptes-rendus sont consultables en mairie sur demande. Chaque commission fixe la régularité de ses réunions selon ses propres modes de fonctionnement. Il n'y a pas de budget fixe alloué, mais en fonction des projets présentés en conseil municipal, il sera décidé ou non de les mettre en œuvre. N'hésitez plus à vous faire connaître si vous voulez vous impliquer, elles restent ouvertes au fil du temps et des envies de chacun et chacune.

Alors à bientôt!

Les commissions ouvertes aux habitants:

- Culture
- Jeunesse
- Activités économiques
- Cadre de vie
- Ecologie
- Patrimoine

Dates des prochaines réunions:

- Culture: mardi 19 octobre 20h
- Jeunesse: mercredi 10 novembre 16h30
- Cadre de vie: samedi 6 novembre 10h
- Patrimoine: vendredi 22 octobre 18h



Réunion Commission Ecologie

Commission Culture

Trois événements ont pu avoir lieu cet été d'un point de vue culturel.

Dans le cadre d'un partenariat avec le festival du film documentaire de Lussas, nous avons organisé mardi 24 août la projection du film Ali, Hashem et Khaled en présence de la réalisatrice Racha Baroud. Tourné au Liban, ce film retrace la recherche 10 ans après de trois personnes rencontrées auparavant et que la réalisatrice souhaite retrouver après l'explosion survenue sur le port en 2020. Un film à la fois drôle et émouvant qui en regardant ailleurs nous permet de nous regarder autrement...

Le peintre hollandais Frank Zindler, habitant en alternance aux Pays-Bas et à Saint Andéol a aussi exposé ses toiles dans la salle des associations du 13 août au 12 septembre. L'occasion pour tous de jeter un œil différent sur nos perspectives quotidiennes.

Enfin, une séance de cinéma était programmée le vendredi 3 septembre avec le film Nous trois ou rien, en partenariat avec la Maison de l'Image dans le cadre du festival Cinéma sous les étoiles. Mais la technique étant parfois capricieuse et faillible, cette projection a dû être remplacée au dernier moment par une série de courts-métrages sur la Grotte Chauvet. Ce n'est que partie remise...

Une programmation pour l'année prochaine est en train d'être faite qui évoluera peut-être en fonction du contexte sanitaire.

La commission éducation change de nom !

Afin d'ouvrir un peu plus les perspectives, nous renommons la commission éducation « commission jeunesse ». Nous vous invitons à la prochaine réunion le mardi 19 octobre à 20h à la salle des associations. A l'ordre du jour: jardin scolaire, projet de ludothèque avec un coin livres pour les enfants, réaménagement des espaces de jeux pour les enfants dans le centre du village, autres idées qui émergeraient. Petits et grands sont les bienvenus.

A bientôt!

Visites dans les hameaux

Le 2 juillet, le Maire et ses adjoints ont rendu visite aux habitants de la Serrette. Les discussions franches ont permis d'aborder divers sujets, comme le branchement au réseau d'eau potable, le projet d'assainissement collectif, les problèmes de voirie et de stationnement, l'éclairage public...



Nous viendrons vous rencontrer:

- à Oize le vendredi 29 octobre à 17 h sur la place,
- au Nogier le vendredi 19 novembre à 17 h au four,
- à Haut Ségur le vendredi 3 décembre 17 h à l'entrée du hameau.

Circuits VTT

Une rencontre avec Matthieu PARIS (chargé de mission randonnée auprès de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas) a eu lieu début juillet en Mairie.

L'équipe municipale a pour projet de proposer des itinéraires VTT sur le territoire communal.

La base VTT intercommunale de Vesseaux (www.aubenas-vals.com/VTT), propose déjà un espace dédié à cette pratique, de 110 km, sous forme de boucles et circuits balisés qui suivent une cotation normalisée (Vert/Bleu/Rouge/Noir: niveau de difficulté croissant).

Lors de cette réunion, après une étude topographique, 3 à 4 itinéraires pourraient être éligibles sur Saint Andéol de Vals.

Dans cette intention, les employés communaux ont procédé, cet été, à la réouverture d'anciens chemins, sur la rive droite de la rivière Oize, dans le secteur du Plot-Bois-signol-Grangette, parfois dans des conditions difficiles...

Pour mémoire, cette opération avait été réalisée l'année précédente, sur le chemin reliant le hameau d'Oize (chemin des Rialles) en direction de la route de Saint Michel de Boulogne.

À savoir, que si notre candidature est retenue, l'entretien de ces chemins basculera à la charge de la CCBA.

Feu d'artifice

Le 10 juillet, à l'occasion de la fête "le village en musique" organisée par altitude 500, la municipalité a distribué aux enfants des lampions pour la traditionnelle retraite aux flambeaux dans les rues du village. Cette année, les feux d'artifices ont été tirés depuis la cour de l'école. Le budget consacré était de 2200 euros, comme en 2019.

Ce fut, de l'avis de tous, un beau spectacle.



Informations pratiques

A / Un certain nombre de travaux de rénovation sur les habitations non soumises à permis de construire nécessitent une déclaration préalable, dès lors que ces travaux modifient l'aspect extérieur des bâtiments.

Exemples:

- pose de fenêtres de toit
- modification des ouvertures (portes, fenêtres et volets)
- changement des tuiles de toit
- le traitement des façades (crépi, pierres apparentes,...)
- etc...

Ces déclarations doivent être déposées en mairie avant le début des travaux.

B / Déclaration des meublés de tourisme en vue de l'acquittement de la taxe de séjour.

La déclaration doit être faite en mairie ou sur le site de la Communauté de Communes, à l'adresse suivante:

<https://bassindaubenas.taxesejour.fr/>

C / Adressage

L'adressage (numérotation des habitations et dénomination des rues ou calades) demandé par la poste, a été mis en place sur l'ensemble de la commune, en mars 2019.

Si vous constatez des anomalies, des incohérences, ou des risques de confusion, merci de les signaler à la mairie.

Enlèvement des boîtes aux lettres jaunes

Comme vous avez pu le remarquer, certaines boîtes aux lettres jaunes ont été retirées par la Poste, courant septembre.

En effet, La Poste a décidé de supprimer 7 boîtes de relavage du courrier sur les 11 implantées sur la commune. En contrepartie, elle a mis en place un système de Magnet à apposer sur votre boîte. Ce Magnet signifiant au facteur que du courrier est à récupérer à l'intérieur de votre boîte aux lettres, pour expédition. Ce Magnet est à récupérer auprès du facteur.

Par délibération du 23 juin 2021, le conseil municipal à l'unanimité s'était pourtant opposé au retrait de ces boîtes jaunes, estimant que c'était une dégradation du service public.

Cette délibération n'a manifestement pas été entendue par la Poste, qui n'a même pas prévenu la commune et les usagers, de la date d'enlèvement de ces boîtes jaunes.



Accueil des nouveaux arrivants

Le samedi 20 novembre, la commune invite les personnes nouvellement installées à Saint Andéol, à venir partager un verre de bienvenue, au four du village. Venez nombreux les accueillir! Rendez-vous donc à 11h. En cas de pluie, rendez-vous à la salle des mariages.

PLU

Le travail sur le Plan Local d'Urbanisme avance. Une rencontre avec les personnes publiques associées a eu lieu le 8 octobre. La rédaction du document touche à sa fin.

Avant la fin de l'année, une réunion d'information aura lieu à la salle polyvalente pour les Saint Andéolais. Nous vous informerons de la date par voie de presse, affichages, site internet et panneau pocket dès que possible.

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie au public.

À compter du 1er Janvier 2022, la mairie sera ouverte
Les lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

Pour rappel, les élus reçoivent sur rendez-vous.



Nous ouvrons une nouvelle rubrique dans le P'tit Journal « Le coin des lecteurs »

Cet espace est ouvert à tous dans les conditions suivantes:

- Thème libre: poésies, recettes, hobbies,...
- Article limité à 150 mots et 1 photo
- L'équipe de rédaction se réserve le droit de publication.

Envoyez vos articles au fur et à mesure de vos inspirations à l'adresse mail de la mairie:
mairie.standeoldevals@orange.fr

Nous les publierons dans les numéros suivant du P'tit Journal.

À vos souris!

La tempête

Le 20 juin un épisode tempétueux s'est abattu sur notre village, causant beaucoup de dégâts sur nos toitures, voies routières coupées par des arbres déracinés ou amas de branches.

Un grand merci à Yann, Sylvain, Maxime d'avoir donné toute leur énergie pour tronçonner, déblayer et ainsi nous ouvrir les routes.

Merci à eux qui n'ont pas hésité, malgré le vertige pour certains, et les rafales de vent, à monter sur des toits pour remettre des tuiles, et permettre à ces habitants de dormir un peu plus sereinement.

Et merci à tous ceux qui ont fait preuve de solidarité.

Belle CITOYENNETE!

Clarisse GEFFROY

Nos amis les Chiens et Chats

Nous voulons tous manger, local, bio, du bon...

Nous voulons tous des coquelicots, des abeilles, des coccinelles, des oiseaux...

Nous ne voulons plus de pesticides, d'insecticides, d'herbicides...

Nous ne voulons plus de déjections canine et féline, devant nos portes, dans nos jardinières...

Alors Mesdames et Messieurs les propriétaires, ne laissez plus errer hors de votre territoire vos chers compagnons, pour le bien-être de tous.

Merci à vous.

Clarisse GEFFROY



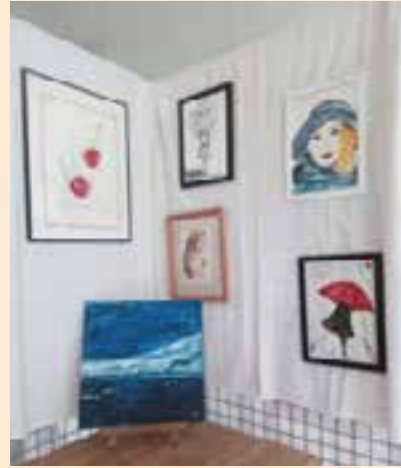
L'ardeur, il n'en manque pas pour cueillir les champignons. Et en ce mois de juin dernier, Yvon Vigouroux nous a rapporté un beau spécimen. Preuve en est sur la balance qui a affiché le poids de 2kg 134.



L'expression des passions

Qui dit passion, dit ardeur et enthousiasme.

L'enthousiasme, elles en ont également sur un tout autre domaine.



Christiane Werlé avec son matériel de peinture qui expose quelques-uns de ses tableaux au Comptoir du Sandron pour toute la saison d'été et du début d'automne. Elle nous laisse le loisir d'apprécier des paysages, des portraits et autres éléments agréablement mis en valeur. Tout tableau acheté sera laissé en place le temps de l'exposition.



Flore Petizon, quant à elle, nous présente ses boucles d'oreilles en origami. Proposées à la vente à l'épicerie, ses créations témoignent d'une patience et d'une intense minutie. Colorées, courtes ou longues, il y a le choix pour petites et grandes, oreilles percées ou non, au quotidien ou pour les jours de fête.

Il est possible de passer commande pour une création sur mesure.

*Corine Bernard
Comptoir du Sandron*

Un élan de solidarité

Une opération de solidarité a été lancée le 1^{er} septembre.

L'orphelinat de Berberati (connu depuis des années par Josette Vigouroux) manque cruellement d'antibiotiques. Dans ce cadre, la chorale de Saint An-déol a décidé de leur venir en aide en organisant une tombola.

Le tirage se déroulera lors du repas « cassoulet » de novembre. Dans le cas où ce repas ne pourrait se tenir, le tirage s'organisera à une date et sous des conditions à préciser.

Pour la même cause, des calendriers édités par les frères maristes sont également proposés à la vente. Les billets au prix de 2 € et les calendriers à 5 € sont disponibles au Comptoir du Sandron. Nous comptons sur votre générosité!



L'ALIGNEMENT DES SAINT-ANDÉOL

*Il existe en Ardèche quatre villages nommés Saint-Andéol.
Rien d'extraordinaire. Pourtant...*

Le prénom Andéol vient du grec *Andros*, l'homme. Il était porté par un martyr du Vivarais, mort en 208. Il a été donné en France à des enfants cent trente quatre fois depuis l'an 2000, soit moins de sept fois par an en moyenne. Il s'agit donc d'une appellation presque confidentielle. Cependant, dans le passé, le prénom a été très populaire, notamment en Ardèche.

Beaucoup des lieux portant ce nom ont une particularité tout à fait étonnante : ils sont alignés. Par exemple, Saint-Andéol-de-Berg, Bourg-Saint-Andéol, Saint-Andéol-de-Vals et Saint-Andéol-de-Fourchades, quatre villages ardéchois, se trouvent sur une ligne parfaitement droite et ils sont séparés les uns des autres par une vingtaine de kilomètres. Personne ne sait aujourd'hui quelle est la cause de cette disposition si bien que les spéculations hasardeuses fleurissent allégrement. Par contre, il est certain que la ligne formée se trouve sur une faille tectonique qui a ouvert la voie au magma.

L'axe des cratères d'explosion (maars) y est parfait.

Les questions qui se posent sont nombreuses : comment les anciens avaient-ils une telle connaissance de la géologie ? Sans avoir de satellites ni d'avions, comment pouvaient-ils créer des alignements aussi précis vus du ciel ? Comment dans une région montagneuse pouvaient-ils arriver à une telle précision ? Le dieu Mithra, dont le culte était très répandu à l'époque romaine et dont il reste une stèle à Bourg-Saint-Andéol, est une hypothèse souvent évoquée. Mais aucune trace de ce dieu n'exista dans les autres communes portant le nom d'Andéol. Cette interprétation n'est donc basée sur rien de bien solide. En tout cas, cet alignement perturbe. En 1998, André Barba a publié sur un livre le sujet : *Voyage en Basse-Ardèche*.

Il existe d'autres cas de toponymie construisant des formes. Des villages ou des lieux s'appelant « Isore » ou « Lug » sont soit alignés soit en spirale.



La seule chose qui est sûre, c'est qu'on n'est sûr de rien. Tous les délires sont donc permis. Si cela vous tente...

L'Ardèche Parisienne N° 1103 - Été 2021 - p.4

Reconnaissez-vous ces hameaux et lieux-dits ?

- 1: Le Monteil - 2: Massiol - 3: Le mas des Comtes - 4: Le Plot
5: Chambygon - 6: Durou - 7: Le Devès - 8: La Borie

La Mairie

Téléphone :
04 75 37 50 05

Adresse :

6 passage de la mairie
07600 Saint-Andéol-de-Vals

Courriel :

mairie.standeoldevals@orange.fr

Site : www.saint-andeol-de-vals.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h - 12h
Mercredi : 8h - 12h
Vendredi : 13h30 - 16h30



État civil

Décès

- Madame Marie-Louise TAMBOUR, née DATH, à Sarjac, le 20 août 2021, à l'âge de 92 ans
- Monsieur Alain WERLE au Jouanen, le 26 août 2021, à l'âge de 53 ans.
- Monsieur James THOMAS au Nogier, le 10 septembre 2021, à l'âge de 82 ans.

PERMANENCES Aide Administrative

Une permanence pour toutes vos démarches administratives, y compris par Internet, a lieu en mairie.

Le samedi matin de 9h à 12h

Prendre rendez-vous au secrétariat de mairie
Tél. 04 75 37 50 05